



Compte rendu du Comité Départemental de l'Action Sociale (CDAS) du 11 avril 2019

Ce CDAS a été reprogrammé suite au boycott intersyndical de la première convocation du 4 avril 2019. La déclaration liminaire lue en séance est annexée.

CRÉDIT D'ACTIONS LOCALES (CAL) 2019 : 75 506 €

En baisse de 5 % par rapport à 2018, le CAL varie selon les années. Les crédits sont en effet versés proportionnellement au nombre d'actifs (9,57 euros/ actif), de retraités (3,19 euros /retraité) et d'enfants jusqu'à 17 ans (36,82 euros/ enfant). Le CAL 2019 dépend du recensement de 2017.

LOISIRS

- Actifs :

Du vendredi 22 mars 2019 au dimanche 24 mars 2019, renouvellement de la sortie à la neige à TARGASSONNE qui a connu un énorme succès. 32 personnes n'ont pas pu partir.

Au choix : Ski alpin, ski de fond ou raquettes. Les familles sont prioritaires. Néanmoins, ce séjour reste ouvert aux célibataires.

Le prix du séjour pour un adulte ou enfant à partir de 12 ans était de 130 euros pour le pack ski alpin, 100 euros pour le pack ski de fond ou raquettes ; 85 euros pour le pack ski alpin ou 80 euros pour le pack ski de fond ou raquettes pour les enfants de 4 à 11 ans.

- Retraités :

Sortie pour les retraités le 16 septembre 2019 (1 bus départ de Montpellier) et le 20 septembre 2019 (un bus départ Béziers) pour la journée Écluses de Narbonne -Ruban bleu avec repas aux Grands Buffets de Narbonne. Le prix est de 33 euros par personne.

- Enfants :

► Mini séjour de TOUSSAINT

Du 21 au 23 octobre 2019, trente-sept enfants pourront partir sur un séjour à Paris-Disney.

Ce séjour est ouvert aux enfants de 7 à 17 ans. Le prix est de 130 euros pour le premier enfant, 110 euros pour le second et 90 euros pour le troisième.
Le prix réel de ce séjour payé par les services sociaux par enfant est de 459 euros.

► Arbre de Noël : Il aura lieu le mercredi 4 décembre de 14H à 18H au Bowling Star de Montpellier.

Cette année, le deuxième parent ainsi que les frères et sœurs entre 15 et 17 ans pourront venir en achetant directement leur place auprès du prestataire au prix négocié de 15 euros par personne.

Si vous avez 3 enfants au moins, le deuxième parent est pris en charge par les services sociaux.

► Renouvellement des cartes KADEOS : 30 euros pour tous les enfants jusqu'à 14 ans. Les problèmes afférents à cette carte qui ont pu être rencontrés l'année dernière devraient être réglés cette année. Tout comme les débuts imparfaits de la carte apétiz, la première année de mise en place de ces nouvelles cartes nécessite souvent un recadrage basé sur la première expérimentation des agents.

CRÈCHES

Tous les berceaux sont également occupés. Sur les 12 demandes 8 ont obtenues satisfaction (5 catégorie C et 3 catégorie A).

Le marché public va être renouvelé le 31 août 2018.

LOGEMENT

Tous les logements sociaux sont occupés. Sur 19 demandes, 6 ont été satisfaites.

AUTRES PRESTATIONS PROPOSEES

Il est rappelé qu'un avocat est présent pour vous recevoir tous les premiers mardis du mois entre 12H et 14H.

Les services sociaux proposent aussi les services d'une psychologue qui peut recevoir les agents envoyés par l'assistante sociale ou par le médecin du travail.

Les représentants CGT FINANCES CDAS